



Saint
Denis



seine-saint-denis
LE DÉPARTEMENT



Fédération Française
des Clubs Omnisports

Saint-Denis, le 14/11/2023

Monsieur Mathieu HANOTIN
Maire de Saint-Denis
Monsieur Shems EL KHALFAOUI
Maire Adjoint Chargé des Sports

Mode d'envoi : Courriel

Objet : DIFFICULTÉS FINANCIÈRES SDUS
Ref :RG/TRJ 2023-11-14

Mr Le Maire, Mr Le maire adjoint,

Je me permets de vous saisir aujourd'hui de la gravité de la situation économique pour notre association.

Notre trésorerie est de nouveau au plus bas depuis le mois d'avril et les projections nous amènent à une cessation de paiement au mois de décembre. A date nous avons perçu des avances de subvention d'environ 260k€ au titre de l'année 2023.

Nous attendons toujours le versement du solde de subvention qui lors de nos échanges devait s'élever à 535k€ pour la seule partie de fonctionnement (hors dispositifs fléchés).

Nous subissons par ailleurs toujours l'impact du déficit de la section Rugby pour un montant supérieur à 278 K€. Sans oublier les 34 dossiers contentieux entrepris par les anciens membres de la section rugby pour un montant de plus de 178 K€ (montant qui doit être provisionné et qui n'est donc plus disponible pour les activités de nos sections).

Les demandes de subventions auprès du fonds de dotation semblent bloquées et les démarches à mener auprès du département comme indiquées par vos soins pour compenser les dépenses de l'événement avec l'équipe des Comores n'ont pu aboutir au regard des règles d'attribution.

Malgré cette précarité financière nous avons avancé sur bien des points que nous avons partagés à la suite de l'audit de KPMG. Ces efforts ont, me semble-t-il, porté leurs fruits comme nous avons pu le partager avec vos équipes lors de notre réunion du 13 octobre.

Parmis ces efforts, je soulignerais le travail effectué avec la section foot pour normaliser une situation précaire en formant des éducateurs.

12 personnes se sont vu proposer des contrats en alternance. Ces contrats ne peuvent pas être signés sans une visibilité financière minimale jusqu'au 30 juin 2024. Ils sont donc conditionnés par le versement effectif de la subvention de fonctionnement 2023 et par un engagement sur la saison 2024.

Je sais que nos nombreux échanges conduits depuis plusieurs mois, ont permis de trouver des solutions à de multiples enjeux partagés. Il nous reste à lever les derniers écueils qui font face pour cette année sportive pleine de challenge avec les JOP qui se profilent à l'horizon.

Bien sûr je ne peux partager que les risques d'un soutien financier qui ne se concrétiserait pas au conseil municipal de novembre :

Je serai obligé d'adresser au tribunal dans les 3 semaines qui viennent une situation de cessation de paiement.

Les contrats d'alternants du foot ne pourraient pas être signés avec les conséquences dramatiques pour les personnes concernées et plus largement pour tous les adhérents de cette section.

Plus largement, les conséquences pourraient être encore impactantes avec l'arrêt de toutes les activités qui sont encadrées par des salariés ou par des bénévoles si ceux-ci ne bénéficient plus des indemnités pour leurs frais.

Pour conclure, il est donc indispensable que nous ayons des engagements solides sur les dotations financières à très court terme mais aussi pour l'année 2024. Cette précarité financière est aussi un gros handicap pour mobiliser les équipes et les bénévoles autour des projets à venir.

En espérant avoir un retour rapide et positif de votre part

Je vous prie de recevoir, messieurs, mes salutations distinguées

Pour Saint-Denis Union Sports



Thibaut RÉTHORÉ-JNIENE
Président

Copie :Mr David LEBON, Directeur de Cabinet,
Mme DOURNES, DGS
Mme [REDACTED], Directrice du Service Des Sports
Mr [REDACTED], Commissaire aux Comptes
Mr [REDACTED], Référent Football
Bureau SDUS